

Président de CCM
Pr. Ridha Kamoun

REPUBLIQUE TUNISIENNE
COMITE NATIONAL POUR LA COORDINATION DU PROGRAMME FM (CCM)
DIRECTION DES SOINS DE SANTE DE BASE

Le secrétariat du CCM

Pr. Mohamed Ridha KAMOUN
Président du Comité National de Coordination
(CCM-Tunisie)
pour le Fonds Mondial de Lutte Contre le Sida,
la Tuberculose et le Paludisme

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCM Séance du 26 janvier 2012

Sous la présidence du Pr. Mohamed Ridha Kamoun, une réunion du CCM s'est tenue le jeudi 26 janvier 2012, à 09h30 à l'hôtel AFRICA.

Etaient présents (voir liste de présence en annexe). Le quorum étant atteint, le CCM peut délibérer valablement.

Ordre du jour proposé:

1. Adoption du PV de la réunion du 21/10/2011
2. Avis du président du comité de gestion des conflits d'intérêts
3. Partage de l'information depuis la dernière réunion du CCM
4. Etat d'avancement de la requête de reconduction de la composante tuberculose
5. Présentation de l'état d'avancement des préparatifs à la soumission d'une requête pour le mécanisme transitoire de financement
6. présentation et discussion des procédures à adopter pour l'élaboration du statut juridique du CCM
7. Information sur la prolongation du projet FM de 6mois
8. Etat d'avancement de l'organisation du CCM et suivi des recommandations du FM
9. Actions à entreprendre

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres et non membres du CCM présents, le Pr Mohamed Ridha Kamoun, Président du CCM, a fait lecture de l'ordre du jour de la réunion qui a été adopté par le CCM, puis il a proposé de garder le quorum au 2/3 tel qu'il est fixé dans le règlement intérieur du CCM pour les questions importantes et le réduire à plus de la moitié des membres (15) pour les questions courantes particulièrement celles liées aux stratégies et politiques des programmes de coopération avec le Fonds mondial ce qui permettrait d'assurer au mieux la fiabilité des réunions du CCM. A ce propos, à la majorité des membres du CCM présents, ces proportions ont été adoptées. Le secrétariat a été chargé de porter les modifications nécessaires à l'article correspondant au quorum du règlement intérieur.

L'assistance a été par ailleurs informée par le Président du CCM des principaux événements et des actions de plaidoyer qui ont été menées auprès du Fonds mondial et de l'ONUSIDA à propos de l'éligibilité de la Tunisie au Mécanisme Transitoire de Financement du fonds mondial (TFM). Il a ensuite demandé aux membres présents leur avis concernant la participation de la Tunisie à ce nouveau mécanisme de financement sachant que la date limite pour la soumission des propositions est fixée le 31 mars 2012. A l'unanimité des présents, les membres du CCM ont donné leur accord pour soumettre une proposition pour la phase transitoire de financement et ont suggéré de retenir les Drs Nouira et Cherabi, en tant que consultants pour la préparation de cette proposition.

Il a en outre, rappelé que la subvention sida touchera à sa fin le 31 août 2012 et a demandé à ce propos l'accord du CCM pour solliciter le Fonds mondial de la prolonger encore 6 mois sans incidence budgétaire lui permettant ainsi de réaliser les activités inachevées. A l'unanimité des présents, le CCM a opté pour la soumission d'une demande au Fonds mondial de prolongation de 6 mois.

Il a également rappelé les deux bénéficiaires principaux (ONFP et CRT) qui ont été retenus par le CCM dans le cadre de la préparation du round 11 et a invité les présents de les retenir pour le MTF. A ce propos, le représentant du CRT a retiré la candidature de son organisation étant donnée le type de la proposition ciblant les populations clés (MARPs). A l'unanimité des présents, l'ONFP a été retenu en tant que BP pour la phase transitoire de financement (MTF) compte tenu que ce BP a prouvé ses capacités de gestion et du suivi et évaluation dans la mise en œuvre de la proposition du Round 6.

Avant de passer au deuxième point de l'ordre de jour, Pr. Kamoun a informé les présents qu'une juriste (Maître Riahi Nada) a été recrutée pour appuyer le CCM dans la mise en place de son statut juridique.

1. Adoption du PV de la réunion du 21/10/2011

Avant de procéder à l'adoption du PV de la réunion précédente du CCM, Pr. Chabou a soulevé la question de sa représentativité et le conflit d'intérêts qui se pose pour lui en tant que membre au comité d'oversight. A ce propos, il a été convenu de discuter la composition du comité oversight dans le bureau du CCM et élire un autre membre si ce conflit d'intérêt s'avère non gérable.

Le PV a été revu et validé par les membres du CCM.

2. Avis du président du comité de gestion des conflits d'intérêts

Mr. Mohamed Ridha Baklouti, le Président du comité de gestion des conflits d'intérêts, a attiré l'attention sur les points suivants :

- la nécessité de faire un état concernant les véhicules acquis dans le cadre du projet FM et voir si l'exploitation de ces véhicules répond aux objectifs pour lesquels ils ont été acquis. A ce propos, il a proposé de revoir la répartition de ces véhicules selon les objectifs du projet Fonds mondial au sein du bureau du CCM.
- s'intéresser plus à la composante tuberculeuse afin d'assurer sa continuité et consacrer régulièrement un point de l'ordre de jour des réunions du bureau du CCM pour cette composante.
- Accélérer la mise en place du statut juridique du CCM afin d'assurer le bon déroulement du projet Fonds mondial.
- Revoir la question du quorum dans les réunions du CCM.
- Examiner l'assiduité de présence des membres du CCM et prendre en considération leur disponibilité pour assister aux réunions ainsi que les frais de transport des membres habitant hors Tunis surtout lors de la réalisation de plusieurs réunions du CCM et de ses sous comités.
- Envoyer la fiche de déclaration des conflits d'intérêts par E-mail aux membres du CCM, pour remplissage, signature et transmission lors de la prochaine réunion du CCM. La copie corrigée de cette fiche doit être envoyée au secrétariat du CCM au plus tard le 15 février 2012.

3. Partage de l'information depuis la dernière réunion du CCM

Dr. Ahmed Maamouri a passé en revue les principales activités réalisées par les comités techniques et le bureau du CCM depuis la dernière réunion du CCM tenue le 21 octobre 2011 en mettant l'accent sur les différents échanges de courriers avec les hauts responsables du Fonds mondial et de l'ONUSIDA à

propos de l'éligibilité de la Tunisie au mécanisme transitoire du financement et a rappelé que la majorité de ces courriers a été partagé par mail avec les membres du CCM. Il a par ailleurs mis l'accent sur les principales activités de bureau et celles du secrétariat du CCM notamment en ce qui concerne le suivi de l'avancement de la consultation de Juriste pour la mise en place du statut juridique du CCM et les visites qui ont été réalisées au vu de disposer d'un local indépendant pour le CCM. Il a souligné le fait qu'aucun des locaux visités n'a répondu aux critères fixés par le bureau du CCM pour le choix du futur local du CCM.

Il a ensuite donné un aperçu sur les étapes concernant le mécanisme transitoire de financement (MTF) et a rappelé les dates clés pour leur réalisation.

4. Etat d'avancement de la requête de reconduction de la composante tuberculeuse

Dr. Kamel Hili, Directeur des Soins de Santé de Base (BP), Président du Bénéficiaire Principal de la composante Tuberculeuse a informé les présents que malgré les difficultés rencontrées, le projet Fonds mondial composante tuberculeuse a été géré d'une manière conjoncturelle. Il a également informé que les procédures d'achat des équipements sont en cours et d'ici le mois de mars le budget restant sera consommé avec la possibilité de disposer d'un reliquat émanant des activités surestimées qui sera proposé pour son redéploiement. Il a ensuite rappelé que les procédures administratives concernant le recrutement du coordinateur sont en cours de finalisation. Puis, il a précisé que ce poste sera certainement un renfort opérationnel pour la composante tuberculeuse, puis, il a ajouté qu'en tant que BP, la DSSB est prête et motivée de gérer ce projet convenablement.

Dr D. Gamara a informé les présents que le PU DR du Semestre 3 a été envoyé et que la subvention TB est classé B1. Certaines clarifications sont à préparer et à envoyer au Fonds mondial au plus tard le 31 janvier 2012. Elle a ensuite rappelé les présents que la requête de la reconduction de financement à la phase II a été transmise par le CCM au secrétariat du Fonds mondial dans les délais et a souligné qu'elle sera actualisée selon les nouvelles directives du FM. Elle a, à ce propos, sollicité un appui technique pour l'élaboration de cette proposition. A ce propos, et à l'unanimité des présents, le CCM a donné son accord pour recruter un expert et a recommandé de garder le consultant Dr. Faycal Ben Salah pour continuer le travail relatif à la reconduction.

Dr. Ben Attia de la STMRA a informé les présents des difficultés rencontrées lors de la préparation de la reconduction de financement à la phase II et a sollicité l'appui de ce consultant au projet de la STMRA.

Dr. Faouzi Abid a souligné la nécessité de préciser ce point dans les TdR du Consultant national. Dans le même contexte, Dr. Hili a souligné la nécessité d'avoir des compétences pour appuyer l'aspect financier vu les nouvelles exigences du FM.

Dr. Akthem Fourati représentant le système des Nations Unies, formulera la demande et transmettra le message au Dr. Lazzari pour la mobilisation des consultants en appui au programme TB.

Concernant le coordinateur du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) et le responsable de la composante IST au sein de ce programme qui partent très prochainement, Dr. Khaled a attiré l'attention sur la nécessité d'assurer un vis-à-vis dans les meilleurs délais afin d'éviter la rupture avec

le PNLs. A ce propos, Dr. Hili a informé les présents que le Ministère de la santé publique a été déjà sensibilisé pour les remplacements nécessaires.

Pr. M. R. Kamoun a rappelé les présents que le CCM est composé de 4 comité dont un est chargé d'élaboration des propositions qui a pour mission de gérer, renforcer et valider les propositions à élaborer pour les deux composantes sida et tuberculose. Il a également rappelé qu'il y a deux requêtes qui seront déposées au même mois de mars ce qui nécessite de diviser ce comité en deux sous groupes, l'un pour le sida et l'autre pour la tuberculose, en insistant sur la présence indispensable des BP et des coordinateurs des projets au sein de ce comité.

Dr. Fourati Akthem se propose volontaire pour participer à ce comité. A ce propos, Mr. Anis Megdich a souligné que ce comité doit piloter l'élaboration des propositions et faire le planning des requêtes mais ce qui est technique est aux BP de le faire.

Le CCM a donné son accord pour que le comité d'élaboration des propositions se renforce par des personnes ressources, se scinde en deux groupes spécialisés TB et sida et commence à travailler. Il a par ailleurs confié au comité d'élaboration des propositions la charge de répartir ses membres sur les deux groupes.

Dr. Maamouri, a proposé à ce que les consultants celui national et international recrutés pour l'élaboration de MTF parrainent la composante Tuberculose en attendant que le consultant TB sera recruté.

5- Présentation de l'état d'avancement des préparatifs à la soumission d'une requête pour le mécanisme transitoire de financement

Suite à la présentation du Pr. Amel Nouira exposant la politique du Fonds mondial concernant le mécanisme transitoire de financement et les étapes à suivre, le CCM a recommandé ce qui suit :

- Préparer une requête pour le mécanisme transitoire de financement (MTF) et retenir, sous réserve de disponibilité, les mêmes consultants (national et international) qui ont eu la mission de préparer la requête du round 11.
- Tenir compte des propositions déjà soumises et continuer le travail qui a été déjà entamé vu le temps limité pour soumettre la proposition
- Revoir le cadre logique concernant le « mécanisme transitoire de financement », à la lumière des nouvelles directives du Fonds mondial et de retenir les actions et les services essentiels,
- Se baser sur le plan d'action de la 2ème phase du R6 pour déterminer les actions essentielles à programmer dans la proposition MTF puisque le Fonds mondial exige une continuité des services essentiels.
- Envoyer le cadre logique aux différents candidats afin de revoir leurs propositions.
- Valider le cadre logique et les activités essentielles retenues par le CCM
- Adopter un processus participatif appuyé par les consultants et prévoir un atelier le 8 et le 9 février avec les partenaires qui sont déjà impliqués dans le programme du R6 / VIH.
- Garder le même BP (ONFP) pour le MTF puisqu'il s'agit d'une continuité du projet relatif au R6, sachant que le Croissant Rouge de Tunisie a retiré sa candidature du poste de BP étant donnée le type de la proposition ciblant les populations clés (MARPs).

- Constituer un sous groupe composé des responsables des services de prise en charge des PVVIH et des pharmaciens pour appuyer l'élaboration du volet relatif aux médicaments.

L'ensemble du processus continue à être appuyé par l'ONUSIDA. Dr Ben Mamou a informé les présents que vers le début de la semaine prochaine, nous aurons la réponse concernant la disponibilité du Dr. Cherabi.

6- présentation et discussion des procédures à adopter pour l'élaboration du statut juridique du CCM

Le Maître Nada, juriste recrutée pour l'élaboration du statut juridique pour le CCM, a présenté un draft de demande de constitution d'une association, un draft de statut juridique ainsi qu'une feuille de route pour la mise en place de ces projets. Elle a ensuite souligné la nécessité de se référer aux dispositifs existants de notre pays.

Discutant les deux options à adopter pour le statut juridique du CCM soit un statut d'une association ou un statut d'un réseau d'associations (plus que 2 associations), Maître Nada a précisé que le réseau doit grouper tous les intervenants dans les domaines de sida et de la tuberculose, ce qui rend difficile sa réalisation sur le plan national en plus des conflits d'intérêts qui pourraient s'installer puisque les associations seront eux même les bénéficiaires ce qui est interdit par la loi. Elle a ensuite informé les présents que lors de la réunion du bureau du CCM, il a été opté pour le statut d'association dont les fondateurs seront les membres de bureau du CCM. Pour être en harmonie avec la législation et le règlement intérieur, elle a proposé d'inclure les sous comités du CCM et d'élaborer des protocoles d'accords avec les membres Gouvernementaux. Elle a ensuite précisé qu'il s'agit de la formule la plus adéquate avec les obligations de la loi tunisienne et les directives du FM qui doivent être respectés.

Pr Kamoun a proposé les membres de bureau du CCM en tant que fondateurs de l'association et les autres membres du CCM seront réintégrés dans les comités techniques ce qui permettra de garder les mêmes positions.

Concernant la proposition de créer une instance ou une fédération ou une fondation ou même un observatoire, maître Nada a souligné qu'il n'y a aucun texte légal permettant de créer ces statuts et même pour ceux qui existent déjà, elle a précisé qu'ils ont été créés suite à des décisions politiques et des lois spécifiques à ces organisations. Concernant la proposition relative au statut d'une société, elle a souligné que ce statut n'est pas adéquat surtout que le CCM est à but non lucratif.

Discutant la question relative à la création d'une association de personnes sachant que les ministères selon le règlement intérieur sont des membres du CCM et chaque membre représente un secteur et non une personne, Maître Nada a informé que ce type de statut a été adopté par certains pays. Elle a ensuite souligné la nécessité de préparer un PV général contenant tout le processus suivi lors de la création du CCM pour l'introduire au circuit légal de la création de l'association.

A la majorité largement absolue des membres présents, le CCM a opté pour le statut d'une association. Les personnes qui ont des recommandations ou ajouts peuvent les transmettre à Maître Nada pour étude et discussion.

7- Information sur la prolongation du projet FM de 6 mois

Dr. Kheireddine Khaled a informé les présents des principales recommandations de la lettre de gestion de l'année 4 en précisant que la cotation du projet Fonds mondial composante sida a été ramenée de A1 à A2 à cause du système de suivi informatique des dossiers médicaux et des ARVs, et qu'il est impératif de préparer un plan d'action visant à redresser les problèmes persistants au niveau de la mise en œuvre complète du système informatique de gestion des dossiers des patients et des stocks des ARVs de manière appropriée (31 Janvier 2012). Il a par ailleurs, souligné que le recrutement du responsable chargé de suivi-évaluation à l'UGP est en cours et a demandé des OG et ONG partenaires de se préparer à la visite des équipes du BP pour la réalisation de l'inventaire.

Il a ensuite donné un aperçu sur le nouveau cadre de performance de la subvention R6 ainsi que sur l'actualisation des données relatives aux indicateurs d'impact et d'outcome et a souligné la nécessité de fournir au FM un plan de clôture de la subvention sida au plus tard le 31/05/2012 qui devra au moins inclure les pièces suivantes :

- Un plan d'action des activités de clôture.
- Un inventaire des immobilisations acquises et un plan de transfert.
- La liste des produits pharmaceutiques qui ne seront pas utilisés avant le 31/08/12 et un plan de leur utilisation.
- Le tableau de trésorerie estimé en date du 31/08/2012.
- Un plan de la tenue des registres et des archives pour une période de 3 ans.

Concernant la demande d'extension de la subvention pour 6 mois, Dr. Kheireddine Khaled a rappelé aux présents les conditions particulières traversées par le pays causant un certain retard au niveau de la réalisation des activités et des indicateurs programmatisés. Afin de récupérer ce retard, il a demandé au CCM Tunisie de donner son accord pour la préparation d'une demande d'extension sans incidence budgétaire de 6 mois. Le plan d'action de cette période comprendra des activités prioritaires en direction des populations à risque, des activités qui contribuent à récupérer le retard de réalisation des cibles programmatisés telles que la distribution des préservatifs ainsi que le traitement antirétroviral, le dépistage, la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le montant des économies a été estimé à la date du 31 Août 2012 serait de 720 milles \$.

A l'unanimité des présents, le CCM a donné son accord pour la préparation de la demande de prolongation de 6 mois et a validé le processus proposé par le coordinateur sida concernant l'extension de la subvention pour 6 mois.

8- Etat d'avancement de l'organisation du CCM et suivi des recommandations du FM.

L'assistance a été informée par le Pr Mohamed Chakroun, le vice président du CCM, du processus de recrutement du Directeur exécutif du CCM dont Dr Maamouri a été retenu. A l'unanimité des membres présents, ce recrutement a été approuvé.

Concernant le coordinateur du projet Fonds Mondial composante tuberculose, l'assistance a été informée qu'il prendra effet à partir du 1^{er} février 2012.

Concernant le local pour le secrétariat du CCM, l'assistance a été informée que l'équipe du secrétariat du CCM s'est mobilisée en compagnie de son président pour visiter plusieurs locaux mais aucun n'a été retenu en raison surtout que le local est loin ou son coût qui surmonte le budget alloué à cette activité. Discutant la possibilité de revoir la proposition du local de l'ATLMST/sida, l'assistance a soulevé le problème de conflit d'intérêt et a recommandé de continuer à visiter d'autres locaux. Les membres du CCM ont été invités de participer à la recherche d'un local pour le CCM et de communiquer au secrétariat les résultats de cette recherche d'ici le 10 février afin de pouvoir entamer les procédures de mise en œuvre du statut juridique pour le CCM.

9- Actions à entreprendre

Actions à entreprendre	Responsable de mise en œuvre
Revoir l'article correspondant au quorum du CCM dans le règlement intérieur.	Bureau du CCM + secrétariat
Transmettre la copie corrigée de la fiche de déclaration des conflits d'intérêts u secrétariat du CCM au plus tard le 15 février 2012	Pr. Mohamed Chakroun
Envoyer la fiche de déclaration des conflits d'intérêts par mail aux membres du CCM, pour remplissage, signature et transmission avant la prochaine réunion du CCM.	Secrétariat du CCM
Discuter la composition du comité oversight en intégrant un technicien et un pharmacien à ce comité et élire un autre membre remplaçant Pr. Chabou compte tenu de l'existence d'un conflit d'intérêt.	Bureau du CCM
Revoir la répartition des véhicules selon les objectifs du projet Fonds mondial.	Bureau du CCM + Coordinateur FM composante sida
formuler la demande pour la mobilisation des consultants au profit du programme TB (DSSB/BP).	Dr. Akthem Fourati
Constituer deux sous groupes sida et tuberculose au sein du comité d'élaboration des propositions	Comité d'élaboration des propositions
Envoyer le cadre logique aux différents candidats afin de revoir leurs propositions	Pr. Amel Nouira (consultante nationale retenue par le CCM)
Organiser un atelier de réflexion pour la mise en place d'une feuille de route pour la reconduction Phase II TB dans le cadre du comité d'élaboration des propositions CCM	Secrétariat CCM
Organiser un atelier du comité d'élaboration des propositions les 8 et 9 février avec les partenaires qui sont déjà impliqués dans le programme du R6 / VIH.	Secrétariat du CCM
Constituer un sous groupe composé des responsables des services de prise en charge des PVVIH et des pharmaciens pour se spécialiser dans le volet relatif aux médicaments	Pr. Mohamed Chakroun/ Pr. Amel Nouira
Voir la disponibilité du Dr. Cherabi	Dr. Myriam Ben Mamou
Chercher un local pour le secrétariat du CCM	Les membres du CCM

ANNEXE 1

Liste de présence, séance du 26/01/2012

	Nom et prénom	Organisme
Membres CCM	1. Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Président du CCM (ONG Thématique sida , ATLMST/sida, Tunis)
	2. Dr Mohamed CHAKROUN	Vice-président CCM (secteur Universitaire)
	3. Dr. Nabil BEN SALAH	Membre CCM (Ministère de la santé publique)
	4. Dr. Ahmed MAAMOURI	Membre CCM (Ministère de la santé publique)
	5. Dr. Dhikrayet GAMARA	Suppléante CCM, (Ministère de la santé publique)
	6. Dr Kacem ZEHRİ	Membre CCM (Ministère de l'Intérieur)
	7. Dr. Lotfi CHEMLI	Membre CCM (Ministère des affaires sociales)
	8. Dr Hédia CHAOUACHI	Membre CCM (ONG thématique sida, ATIOS)
	9. Mr. Zied DOUIRI	Membre CCM (représentant populations clé, ATIOS)
	10. Mr. Mohamed Ridha BAKLOUTI	Membre CCM (ONG Non thématique sida, ONUS)
	11. Dr. Sana DRIDI	Membre CCM (ONG Non thématique sida, JMSF)
	12. Dr. Tahar CHNITI	Membre CCM (ONG Non thématique sida, CRT)
	13. Dr. Fethi GHEDIRA	Membre CCM (ONG Non thématique sida,ATSR)
	14. Mr. Fadhel BEN MEHREZ	Membre CCM (représentant, PVVIH, G5++)
	15. Mme. Souheila BEN SAID	Membre CCM (représentant, PVVIH, ATLMST-sida Tunis)
	16. Pr. Abdellatif CHABOU	Représentants des personnes affectées de la TB
	17. Pr. Hanene TIOURI BEN AISSA	Membre CCM (secteur Universitaire, Service des maladies infectieuses la Rabta)
	18. Dr. Saida Haji ZARROUK	Membre CCM (secteur PV, SMGT)
	19. Dr. Mounir BEN JAMMOUR	Membre CCM(secteur religieux)
	20. Dr. Myriam BEN MAMOU	Membre CCM (partenaires multilatéraux, ONUSIDA)
	21. Dr. Akthem FOURATI	Membre CCM (partenaires multilatéraux, UNICEF)
	22. Mr. Andrea CADELANO	Membre CCM (partenaires bilatéraux)
Non membres CCM	1. Dr. Kamel HILI	Directeur de la DSSB
	2. Mme. Nawel EL FEKIH	MSP (DGS)
	3. Mr. Anis MEGDICH	LFA
	4. Pr. Amel NOUIRA	Consultante National
	5. Pr. Abdelmajid BEN HAMIDA	Consultant National
	6. Dr. Mohamed Kheireddine KHALED	Coordinateur ONFP
	7. Dr. Faouzi ABID	Coordinateur DSSB
	8. Mme. Mongia BEN ATTIA	STMRA
	9. Mlle. Lamia BEN HASSINE	ONFP
	10. Dr. Mohamed TOUNSI	ATLMST/sida-Sfaxe
	11. Mr. Tarek KSANTINI	ATUPRET
	12. Mr. Hassen HANINI	Suppléant CCM (représentant population clé, ATLMST/sida Tunis)
	13. Mr. Salah MESSAOUDI	ATIOS
	14. Mlle. Mounira SADDI	Secrétariat du CCM